

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°237/2022

A la Société Central Motors Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n°01/MIN.ENRH/CGPMP2019, conclu avec le Ministère de l'Energie et Ressources Hydrauliques, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent seize mille trois cent cinquante un, septante deux centimes (USD 416.351,72) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 08/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L. YUMBA  
Directeur Général a.i